

DÉCISION D'EXÉCUTION DE LA COMMISSION**du 21 mai 2012****modifiant la décision 2002/840/CE portant adoption de la liste des unités agréées dans les pays tiers pour l'irradiation des denrées alimentaires***[notifiée sous le numéro C(2012) 3179]***(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2012/277/UE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la directive 1999/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 février 1999 relative au rapprochement des législations des États membres sur les denrées et ingrédients alimentaires traités par ionisation⁽¹⁾, et notamment son article 9, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à la directive 1999/2/CE, une denrée alimentaire traitée par ionisation ne peut être importée d'un pays tiers que si elle a été traitée dans une unité d'irradiation agréée par l'Union européenne.
- (2) La liste des unités d'irradiation agréées a été établie par la décision 2002/840/CE de la Commission⁽²⁾.
- (3) Les autorités thaïlandaises ont informé la Commission que le nom de l'une des unités d'irradiation agréées situées sur leur territoire avait changé.

(4) Il y a donc lieu de modifier la décision 2002/840/CE en conséquence.

(5) Les mesures prévues à la présente décision sont conformes à l'avis du comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'annexe de la décision 2002/840/CE est modifiée conformément au texte figurant à l'annexe de la présente décision.

Article 2

Les États membres sont destinataires de la présente décision.

Fait à Bruxelles, le 21 mai 2012.

Par la Commission

John DALLI

Membre de la Commission⁽¹⁾ JO L 66 du 13.3.1999, p. 16.⁽²⁾ JO L 287 du 25.10.2002, p. 40.

ANNEXE

À l'annexe de la décision 2002/840/CE, la rubrique:

«Numéro de référence: EU-AIF 08-2006

ISOTRON (THAILAND) LTD
Bangpakong Industrial Park (Amata Nakorn)
700/465 Moo 7, Tambon Donhuaroh,
Amphur Muang,
Chonburi 20000
THAÏLANDE

Tél. (66) (0) 38 45 84 31 à 4
Fax: (66) (0) 38 458435»

est remplacée par:

«Numéro de référence: EU-AIF 08-2006

Synergy Health (Thailand) Ltd.
700/465 Amata Nakorn Industrial
Moo 7, Tambon Donhuaroh,
Amphur Muang,
Chonburi 20000
THAÏLANDE

Tél. (66) (0) 38 45 84 31/32/33 et (66) (0) 38 45 00 92/93
Fax: (66) (0) 38 45 84 35 et (66) (0) 38 71 71 46.»
